

Expéditeur :

Date :

Commission des contraventions
Escaliers du Marché 2
Case postale 6904
1001 Lausanne

PLAINTÉ SUR DOMAINE PRIVÉ À LAUSANNE

(Attention délai de 3 mois pour procéder) pour infraction à l'article 258/1 du Code de procédure civile (CPC)

PLAIGNANT, propriétaire, locataire, contrôleur mandaté, autre

Nom Prénom
Rue + n° NPA + Localité
N° tél Adresse courriel

Il est indispensable de produire un exemplaire de l'Ordonnance de la défense publique (mise à ban) du Juge de Paix (uniquement lors du 1^{er} cas dénoncé).

Pour le mandataire, gérance, entreprise de sécurité, ou concierge, il est obligatoire de nous faire parvenir une PROCURATION du propriétaire (uniquement lors du 1^{er} cas dénoncé).

Pour les détenteurs de bail à loyer d'une place de parc, une copie du bail la 1ère fois.

AUTEUR DE L'INFRACTION (données non obligatoires)

Nom Prénom
Rue + n° NPA + Localité

VÉHICULE (données obligatoires)

Genre (auto, moto, fourgon) N° de plaques + Pays
Marque, couleur

CIRCONSTANCES ET NATURE DE L'INFRACTION (données obligatoires)

Date 1^{ère} heure
Date 2^{ème} heure

Endroit : **Lausanne** uniquement (rue, n° de l'immeuble, n° de la place occupée, nature de l'infraction, gêne, commentaire, etc.) Soyez précis ! **Photos du véhicule fortement conseillées.**

Signal d'interdiction de stationner : visible _____ Signal d'interdiction de circuler : visible _____

NB : Veuillez rendre tous les montants des amendes, figurant sur les mises à ban, **invisibles.**

Nom et prénom du/des signataire(s):

Signature(s) obligatoire(s)
(plaignant ou mandataire)

.....

Pour plus d'informations, consulter le site internet de l'Etat de Vaud (lien sur les instructions) :
- [Concept d'appui aux Autorités communales délégatrices](#)